

Appel à communication pour la journée d'étude organisée par l'équipe n°5 du laboratoire LISODIP

Laboratoire de linguistique et de sociodidactique du plurilinguisme
École normale supérieure de Bouzaréah – Alger (Algérie)

Le transfert des compétences entre L1 et L2 : des textes officiels aux pratiques de classe

Argumentaire

La réflexion sur le transfert des compétences ne date pas d'aujourd'hui. Les premières recherches sur le concept remontent, en effet, aux années 70, elles ont été effectuées dans le domaine de la compréhension écrite. Le but de ces recherches, notamment celles de Sophie Moirand (1979) était de savoir si le lecteur en L2 pouvait se servir des habiletés ou des stratégies utilisées en L1 pour comprendre un texte en L2. Les résultats de ces travaux démontrent que la performance de compréhension du lecteur en L2 dépend en partie de sa capacité à transférer les stratégies utilisées en L1 pour dégager la signification d'un texte en L2.

A partir des années 80, dans le domaine de la production écrite, les travaux sur les processus rédactionnels en L1 ont établi l'existence de transferts de savoir-faire ou d'habiletés entre la L1 et la L2 et ce à différents niveaux de l'activité scripturale. Les travaux de Jones et Tetroe en 1987 montrent dans ce sens qu'« un sujet aborde la planification d'un texte en L2 de la même façon qu'il le ferait en L1, avec les mêmes forces et les mêmes lacunes » (p. 31). Ces travaux ont aussi prouvé que les jeunes scripteurs appliquent à l'écriture en L2 ce qu'ils ont appris de cette habileté dans leur L1. Il y aurait donc un phénomène de transfert. Aussi, et comme le souligne Miled (1998), lorsqu'il accède à la grammaire d'une L2, l'apprenant est déjà entièrement ou partiellement « grammaticalisé » dans sa langue 1.

Toutefois, même si le transfert de connaissances est de plus en plus reconnu dans le monde académique, la question de savoir quoi transférer reste très ambiguë. De plus, comme la plupart des travaux qui ont porté sur le transfert s'entendent à dire que ce dernier n'apparaît pas spontanément mais qu'il doit être appris et travaillé (Perrenoud, 1999) le rôle des

enseignants dans le processus du transfert reste à définir et les pratiques de classe à mettre en œuvre à identifier.

Cette journée d'étude vise donc à permettre la rencontre de chercheurs, doctorants, étudiants et professionnels de tous horizons disciplinaires autour de la notion de transfert. L'objectif principal étant d'échanger des idées et des expériences sur la notion de transfert des compétences dans le système éducatif algérien, elle se veut une rencontre et un croisement des idées autour des axes suivants :

Axe /1 : La notion de transfert dans les textes officiels

Dans cet axe, il s'agira essentiellement d'interroger les textes officiels en l'occurrence les programmes et les documents d'accompagnement en vigueur dans le système éducatif algérien en vue d'interpeller le discours accompagnant la notion de transfert, si l'on s'en tient à la rhétorique des programmes, notamment ceux du cycle secondaire, il est souvent question de « compétences transversales », « d'interdisciplinarité », et « de transfert ». Dans le programme de 2°AS, il est dit : « l'apprentissage aura pour but l'installation de compétences disciplinaires et de savoir-faire transversaux. L'acquisition de ces compétences se fera plus aisément si des savoirs disciplinaires, particuliers, peuvent être mis en relation dans son esprit, c'est-à-dire si les enseignants s'ouvrent à l'interdisciplinarité » (p : 3)

Dans la rubrique intitulée « méthodologie et stratégies » (p : 23), est présentée la démarche de projet et le verbe transférer est cité trois fois, il est suivi de « les savoir-faire, les acquis », Il serait intéressant d'analyser les occurrences du mot « transfert », d'en interpeller la distribution.

Axe/ 2 : Le transfert dans la formation des formateurs

Il nous semble difficile voire problématique de demander aux enseignants d'opter pour des pratiques favorisant le transfert s'ils n'ont bénéficié d'aucune formation ou s'ils ne saisissent pas les enjeux inhérents au transfert de la L1 vers la L2 et inversement. Le programme de 2°AS interpelle les pratiques enseignantes puisqu'il y est dit « La compétence transversale n'est transférable que si les enseignants construisent et proposent en permanence des situations permettant, dans des contextes différents, l'application des mêmes traitements cognitifs » (p : 13)

Nous pensons que seul un travail de conscientisation est susceptible de permettre aux enseignants de saisir l'importance du transfert. Dans cet axe, pourront être présentés des plans de formations dont l'objectif est d'amener les enseignants à opter pour un enseignement/ apprentissage du transfert, sachant que celui-ci ne doit pas être appréhendé comme un

processus ou une démarche « allant de soi », mais comme une démarche consciente, volontaire et finalisée « car le transfert, loin d'être une simple transposition automatique passe par un travail mental qui suppose, chez le sujet confronté à une situation nouvelle, la capacité de retrouver, de sélectionner, d'intégrer et d'orchestrer les ressources cognitives dont-il dispose , ce que Le Boterf (1994) appelle un savoir-mobiliser » (Perrenoud 1997 pp : 53-71) . Quels dispositifs de formation (initiale, continue et autoformation) mettre en place en vue de permettre aux enseignants de favoriser des pratiques pédagogiques « transférogènes » (Altet 1994)

Axe/ 3 : Les expérimentations : apprentissage du transfert ou transfert des apprentissages.

Cet axe portera sur des expérimentations concernant le transfert, les propositions émanant de chercheurs quel que soit le domaine considéré (compréhension écrite, production écrite, grammaire etc.), les expériences effectuées par des enseignants dans leurs classes, les recommandations faites par les inspecteurs pourront donc être exposées. L'objectif sera de discuter autour de toutes les suggestions en vue d'aboutir à la mise en place d'un environnement pédagogique favorable au transfert effectif des compétences de la L1 à la L2 et inversement et donc à une prise en charge explicite du transfert dans les classes.

Bibliographie :

1. Brohy, C. (2008). Didactique intégrée des langues : évolution et définitions. *Babylonia*, n°1, pp. 9-11.
2. Laliberté, J. (1995). Comment faciliter le transfert des apprentissages ? *Enseigner au collégial*, Montréal : AQPC, n°3, pp. 299-311.
3. Martinot, C. (éd) 2005. Recherche sur l'acquisition des langues étrangères et didactique du FLE. *Acquisition et Interaction en Langue Étrangère*, n° 23. Encrages, Université Paris VIII, St-Denis.
4. Meirieu, P. (1994). *Le Transfert de Connaissances : éléments pour un travail en formation*. Outils repris et retravaillés à partir du travail effectué lors du Colloque organisé en septembre-octobre 1994 à l'université Lumière de Lyon 2.
5. Meirieu, P. (mars-avril 1996). Stratégies pour faciliter le transfert des connaissances. *Vie pédagogique*, n° 98, pp. 4-25.
6. Rebekah Rast et Edith Taïeb, « Présentation », *Acquisition et interaction en langue étrangère* [En ligne], 27 | 2008, mis en ligne le 30 septembre 2011, consulté le 19 mars 2015. URL : <http://aile.revues.org/4717>

- 7.** Roulet, E. (1980). *Langue maternelle et langues secondes. Vers une pédagogie intégrée*. Paris : Hatier.
- 8.** Strebelle, A., Depover, Ch. Et Noel, B. (2002). Favoriser l'acquisition et le transfert de compétences à l'école. *Actes de la 6ème biennale de l'éducation et de la formation*, Paris.
- 9.** Tardif, J. (1999). *Le transfert des apprentissages*. Montréal : Les Editions Logiques.
- 10.** Véronique, D. 2000. *Études de Linguistique Appliquée : Didactique des langues étrangères et recherches sur l'acquisition* n° 120. Didier Érudition, Paris.

Calendrier :

Date de la journée d'étude : 14 octobre 2015

Date limite de réception des propositions (titres et résumés) : 20 juin 2015

Date limite de réponse du comité de lecture : 1 juillet 2015

Date limite de réception des communications : 10 septembre 2015

Contacts :

samokrane52@yahoo.fr

fafaferhani@yahoo.fr